

[Texte]

best place to put that definition, in the Broadcasting Act, the Criminal Code, regulations, all of the above?

Ms Wiggins: It definitely has to be in the Criminal Code and it has to be clear in the Criminal Code, as clear as possible. But I would not suggest a shopping list approach in the Criminal Code. In the Broadcasting Act, I think there should be a definition of sexually abusive programming. I do not know too much about broadcasting acts or acts in general, but I would see that if there is such a thing as an appendix to, there could be background information, lists of this type that could even be made more inclusive than the ones that already are. I do not know whether that is the way things are done or not.

Mr. Sargeant: On page 3, where you have handwritten in:

that the word "sex" be added to the clause protecting human rights on the basis of race, religion, creed.

Would that be sufficient, in your opinion, as an amendment to the Broadcasting Act or should we go further than just that one word?

Ms Wiggins: Well, I think that is the most important thing that has to be in there. There has to be some clause that protects on the basis of human rights. I also think, however, that it is important wherever portrayal of people are mentioned in the Broadcasting Act that this be specifically amended to include women, because it seems to me that in a number of cases persons are not meant to include women a lot of the time, or it is not taken to be that way. I think there are other things that have to go along with it. Certainly all the things that this brief mentioned about the CRTC are important to work toward, because they are the ones who are going to in fact implement the Broadcasting Act basically.

Mr. Sargeant: Are you saying that wherever it talks about persons it should be men and women rather than just persons, or does it now say men?

Ms Wiggins: No, I do not think it says men. I guess what I really meant was that it must be in the Broadcasting Act that broadcasters have a responsibility to accurately and effectively portray the image of women that women are saying is the way it is.

Mr. Sargeant: I must admit I was a bit surprised to learn that there is hard core pornography being shown on pay television right now. I watch almost no television myself, and I do not watch anything that might be defined as soft or hard core pornography. How much hard core pornography is being shown on television?

Ms Wiggins: It is a small percentage. I think there are reasons for that, however. I think that because people in Canada have stood up and said we do not want this, that the amount of hard core pornography has been kept to a minimum. I think that if nothing is done in the way of amending

[Traduction]

il davantage d'insérer, dans la loi sur la radiodiffusion, le Code criminel, les règlements ou tous ces textes.

Mme Wiggins: Elle doit certainement figurer dans le Code criminel où elle doit être le plus clair possible. Je ne proposerais toutefois pas l'insertion d'une liste dans ces mêmes codes. Pour ce qui est de la loi sur la radiodiffusion, je crois qu'elle devrait comporter une définition de ce qu'est la programmation à tendance sexuelle abusive. Je ne suis pas tellement au courant du contenu des lois relatives à la radiodiffusion ou des lois en général, mais si elles contiennent des annexes, on pourrait y ajouter des renseignements généraux, et des listes qui pourraient être encore plus longues que celles dont nous disposons déjà. J'ignore cependant si c'est ainsi que se font les choses.

M. Sargeant: À la page 3, vous avez écrit à la main ce qui suit, je cite:

que le terme «sexe» soit inséré dans l'article destiné à protéger les droits de la personne sans égard à la race, la religion et la croyance.

A votre avis, suffirait-il de modifier la loi sur la radiodiffusion en ce sens ou faudrait-il aller plus loin que d'ajouter simplement ce terme?

Mme Wiggins: Eh bien, je crois que c'est ce qu'il y a de plus important. Il faut en effet se doter d'un article protégeant les citoyens en se fondant sur les lois de la personne. Par ailleurs, chaque fois que la loi sur la radiodiffusion mentionne le fait de montrer des personnes, il faut en modifier le libellé de telle sorte qu'on mentionne explicitement la femme car il me semble que dans nombre de cas, le terme personne n'englobe pas toujours la femme, ou n'est pas interprété comme l'englobant. Il y a donc autre chose à faire en même temps. Toutes les mesures mentionnées dans votre mémoire au sujet du C.R.T.C. sont importantes à prendre car c'est cet organisme qui en fait fera exécuter la loi sur la radiodiffusion.

M. Sargeant: Voulez-vous dire que chaque fois qu'on parlera de personnes dans la loi, il faudra préciser qu'il s'agit d'hommes et de femmes plutôt que d'utiliser seulement le terme personne, ou se sert-on maintenant du terme homme?

Mme Wiggins: Non, je ne crois pas qu'on trouve le terme homme dans le libellé. Ce que je voulais vraiment dire, c'est que la loi sur la radiodiffusion doit préciser que les radios et télédiffuseurs ont la responsabilité de donner une image exacte et fidèle de la femme, qui soit conforme à ce que les femmes disent d'elles-mêmes.

M. Sargeant: J'avoue avoir été plutôt étonné d'apprendre que les chaînes de télévision à péage diffusent présentement des émissions à caractère pornographique très explicite. Je ne regarde à peu près pas d'émissions de télévision moi-même, et je ne regarde rien qui se rapproche de près ou de loin à la pornographie suggestive ou à la pornographie très explicite. Quelle quantité de cette dernière montre-t-on à la télévision?

Mme Wiggins: Cela correspond à une faible proportion des émissions. Je crois cependant qu'il y a des raisons à cela. À mon avis, étant donné que la population canadienne a protesté fermement qu'elle ne voulait pas ce genre d'émissions, on a limité la quantité à un minimum. Cependant, si l'on ne modifie